

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

2011-05-30

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal, tenue à 19 h le 30 mai 2011 à la salle du conseil au 3115, chemin Capelton, North Hatley

SONT PRÉSENTS et les conseillers suivants : Messieurs Claude B. Meilleur, Martin Primeau, Guy Larkin et D'Arcy Ryan et Vincent Fontaine

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Monsieur Pierre A. Levac

EST AUSSI PRÉSENTE Madame Liane Breton, directrice générale.

ABSENCE : Madame Sylvie Cassar

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions des visiteurs
4. Adoption du règlement n° 2011-07 modifiant le règlement de zonage n° 2000-08 pour la zone RE-1
5. Clôture de la séance

11-05-30.01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 19 h 25 et déclare la séance ouverte.

11-05-30.02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté et approuvé tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11-05-30.03

PÉRIODE DE QUESTIONS DES VISITEURS

Aucun visiteur

11-05-30.04

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2011-07 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2000-08 POUR LA ZONE RE-1

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR GUY LARKIN

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le règlement n° 2011-07 modifiant le règlement de zonage n° 2000-08 pour la zone RE-1

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11-05-30.05

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Claude B. Meilleur propose la clôture de la séance à 19 h 28.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Pierre A. Levac, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre A. Levac
Maire

Liane Breton
Directrice générale